

Agenda 21 de Plœmeur

Constitution du Comité de pilotage

La première étape de l'élaboration de l'agenda 21 communal qui consistait en l'acquisition d'une culture commune au développement durable est aujourd'hui accomplie.



Collège des élus

- LE MEUR Loïc
- FORES Jo
- LORIDAN Marie
- ROBIC Myriam
- GARGAM Patrick
- RIVOAL Marie Claire
- LECUYER Serge

Collège des services

- DEDOURS Rémi
- FOUCHER Valérie
- BOCQUENET Armelle
- QUENTEL Hervé
- BIGARD Christian
- HASCOET Marie Line
- LE CARDUNER Marc

Collège des représentants de la société civile

- RADIGOIS Jean Yves
OMVAP
- HUAUME Evelyne
OMS
- ROUSSEAU Alain
TARZ HEOL
- LE MEIL Henri
CCFD
- ROBIC-LE PABIC Anne Solenn
AMAP de Plœmeur
- LE COROLLER Gwenaël
Donneurs de sang bénévoles
- MADEC Jean Luc
GAEC du Rhun
- COLLET Xavier
Cabinet COLLET Audilor
- LECLER Loïc
SPIE

Cette étape commencée en juin 2009 par des sessions de formation et de sensibilisation des élus et du personnel communal, puis par une présentation à la population lors des réunions de quartier d'octobre, s'est achevée le 3 décembre à Océanis par une conférence-débat animée par Nature et Culture et Jean Claude PIERRE. Il s'agissait avant tout de sensibiliser la population et les acteurs du territoire (relais associatif, éducatifs, économique...) aux principes et enjeux du développement durable.

La seconde étape consiste en la réalisation d'un diagnostic du territoire

C'est le cabinet Kolibri qui assiste Nature et Culture dans cette partie importante de la démarche. Il s'agit avant tout d'un diagnostic technique du territoire et de la réalisation d'un

état des lieux des actions communales. Un comité de pilotage a été constitué. Il est chargé du suivi et de la validation de la démarche et des différentes étapes. Il est constitué de 23 membres : 7 élus, 7 représentants des services municipaux et 9 personnes de la société civile. Il s'est réuni pour la première fois le 2 mars dernier. Cette première réunion consistait en une présentation générale de la démarche et de la méthode. 5 à 7 réunions du comité de pilotage sont programmées. Premier travail pour l'ensemble des membres : répondre à un questionnaire sous forme d'une grille d'analyse relative au diagnostic "sensible" de l'Agenda 21 de la commune.

■ Contact :

DAUE au 02 97 86 40 37
Affaires économiques - Plœmeur